

**Compte-rendu du Conseil de Quartier
Montorgueil-Saint Denis
du 19 juin 2019**

CONSEIL DE QUARTIER DU 19 juin 2019					
Collège 1			Collège 2		
Nom	Prénom	Présence	Nom	Prénom	Présence
ALLAIRE-KLUMP	Hélène	Non	ABBA	Françoise	Non
BAUMANN	Miriam	Oui	BARJOT	Anne	Non
BRUNI	Ciro	Non	BRIAND	Franck	Oui
DE BROSSES	Christian	Oui	CHOVET	François	Excusé
FONTAINE	Nathalie	Non	COURTOIS	Douglas	Non
GROS	François	Oui	RIVIERE	Marie-Sylvie	Non
JAEGER	Blaise	Excusé	SARFATI	Fabien	Oui
JARDIN	Julie	Oui		Collège 3	
OSTY	Jean-Joseph	Non	LEVIEUX	Véronique	Non
PILVEN	CHALA	Excusée	ALZON	Brice	Non
SALSI	Mathieu	Non		Élus présents	
SAUNIER	Alfred	Non	CHARPENTIER	Bruno	Oui
SCHILTZ	Marie-Ange	Oui	MAILLEBUAU	Olivier	Oui
ZAMORA-MEDINA	Julio	Non	DES GAYETS	Maxime	Non

Ordre du Jour

1. Approbation du Compte-rendu de la réunion plénière du 13 février 2019
2. Actions menées par le Conseil et suivis de dossiers :
 - Suites des diagnostics en marchant réalisés dans le quartier avec les Services de la Ville et campagne 2019 de comptage des véhicules : bilan et actions
 - Action de sensibilisation auprès des visiteurs du quartier : affiches, bannières civiques et demande d'expérimentation de sonomètres
3. Présentation de la plateforme d'échange déployée par la Mairie du 2^{ème} arrondissement : "Fluicity"
4. Etat d'avancement des projets budgets participatifs 2017-2018-2019 portés par le Conseil de quartier
5. Information sur les travaux des Ateliers consacrés à la fusion des quatre arrondissements du centre de Paris
6. Questions diverses

1. Compte-rendu de la dernière réunion :

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Note : les comptes-rendus sont mis en lignes sur le site de la Mairie du 2^o et sur le Blog du CQ. Certaines personnes se plaignent de ne pas pouvoir le trouver sur la toile. Le CQ-MSD ayant créé un blog rattaché à un compte Gmail, il faut utiliser uniquement le moteur de recherche Google pour qu'il soit retrouvé lors d'une recherche. Il est donc impossible de le retrouver en utilisant Qwant ou un navigateur alternatif par exemple.

2. Comptage de véhicules 2019 et Diagnostics en marchant :

a) Comptage de véhicules : Le président du CQ indique que ce comptage demandé par le CQ, est le 4^{ème} réalisé depuis 2012 dans le quartier piétonnier. Les comptages effectués depuis la suppression des bornes montrent un fort accroissement du nombre de véhicules dans le quartier. En 2017, cet accroissement était de 40% en moyenne (en particulier +145% rue Montorgueil, + 132% rue L. Bellan, + 65% rue Bachaumont). Le rapport sur le comptage 2019 fait ressortir une baisse globale de 7% du trafic par rapport à 2017 mais une évolution qui reste cependant de + 32% par rapport aux chiffres des comptages réalisés avant la suppression des bornes.

Une réunion de restitution du Comptage de véhicule a été organisée le 16/05/2019 en Mairie du 2^{ème} avec les représentants des directions de la Voirie et de la DPSP. Le CQ a regretté que le rapport sur le comptage ne lui ait pas été remis avant la réunion, qu'il soit aussi succinct, qu'il n'utilise pas les mêmes chiffres ou la même méthodologie que les comptages précédents, qu'il ne permette donc pas une mise en perspective avec les chiffres extraits des différents comptages. Il a été souligné également que la DPSP a multiplié les contrôles de véhicules au niveau de l'accès rue Montmartre-/rue Bachaumont pendant le comptage 2019 ce qui a été de nature à biaiser les résultats de ce comptage qui ne traduisent pas l'évolution réelle du trafic dans le quartier. Le CQ a regretté que ce

rapport ne formule aucun commentaire qualitatif ni propositions des mesures envisagées pour améliorer la situation. Ont seulement été évoquées, oralement, la nécessité d'améliorer la signalisation du quartier (totalement défailante) et le rétablissement de bornes escamotables. Ce rétablissement qui avait été annoncé comme acquis par la Mairie et la Ville, a seulement été évoqué par les Services de la Voirie avec beaucoup de prudence sur le calendrier et les modalités de rétablissement de ces bornes.

b) Diagnostics en marchant : Deux marches exploratoires ont été organisées à la demande du CQ, début avril, avec la participation des différents Services de la Ville concernés (Voirie, DPSP, Propreté). Le 1er diagnostic en marchant a été réalisé en fin de matinée à une heure où les livraisons ne sont plus autorisées, le 2^{ème} en soirée à 21h. Dès le démarrage de la première marche, il a été constaté par exemple l'entrée de plus de 30 camions non autorisés en moins de 10 minutes et une circulation presque ininterrompue de véhicules. Ce diagnostic a permis de relever une signalétique dégradée, inadaptée et non visible pour les conducteurs, une circulation intense de véhicules non autorisés, l'entrée de camions hors gabarit, hors horaires de livraison, des vitesses excessives, des véhicules circulant en sens interdit, le stationnements abusif généralisé (en particulier sur les trottoirs de ce fait fortement dégradés), l'incivilité et l'agressivité fréquentes des conducteurs, les nombreux vélos ou les trottinettes en "free floating" abandonnés sur les trottoirs ou la chaussée etc.

Le 2^{ème} diagnostic en marchant, réalisé le soir, a permis de constater les débordements généralisés des terrasses sur les trottoirs voire sur les rues, les clientèles bruyantes non maîtrisées, les attroupements sur la chaussée occasionnant des nuisances nocturnes insupportables pour les habitants. Ont été également notés les éléments de mobilier urbain dégradés, des bacs demeurant sur l'espace public et des dépôts sauvages.

La réunion de restitution du Comptage 2019 a prétendu traiter simultanément et de manière impromptue, des résultats des marches exploratoires (malgré l'absence des Services chargés des Commerces et de la vie nocturne). Il était pourtant convenu que, à l'exemple du CQ qui a établi une Grille de diagnostic rue par rue et l'a adressée avec ses commentaires à tous les Services impliqués, ces mêmes Services partageraient leurs propres notes sur ces marches afin de programmer des réunions de travail spécifiques consacrées aux différents dysfonctionnements relevés et aux mesures à mettre en œuvre pour apaiser l'occupation de l'espace public de ce quartier piétonnier.

Le CQ a fait part de sa déception sur le fait que ni les résultats du Comptage ni les diagnostics faits à l'occasion des Marches n'aient pu réellement être analysés et encore moins exploités lors de cette réunion impropre à initier une démarche constructive.

M. Olivier Maillebauu a cependant annoncé que, pour répondre au vœu du CQ voté en verison amendée par le Conseil d'arrondissement, "une instance consacrée aux débordements, nuisances et incivilités liées à l'exploitation de certains commerces" serait mise en place, avec une réunion d'installation le 11 juillet.

Sur l'insistance du CQ, d'autres réunions de travail devraient également être organisées avec les Services de la Voirie.

Des échanges ont suivi entre les participants à la plénière au sujet des véhicules qui ne respectent pas les conditions d'accès au quartier stipulées dans le livret de circulation qui

avait été distribué il y a quelques années (et qui a le mérite d'exister), les panneaux apposés aux entrées qui restent illisibles, et le problème récurrent des GPS qui incitent les automobilistes à entrer dans le quartier (sachant par ailleurs que les chauffeurs ne voient pas ou ne regardent pas les panneaux de signalisation).

Franck Briand souligne que, dans le Plan Climat 2030, la notion de "zone piétonne" disparaît (alors qu'elle a un vrai sens juridique) pour être remplacée par des expressions telles que "voirie partagée" ou "espaces de circulation apaisée" plus floues... Est évoqué le problème des VTC (qui constituent une part très importante du trafic dans le quartier) et sont assimilés à des taxis. Le développement massif des locations touristiques contribue à l'accroissement du trafic de VTC. L'autorisation de la circulation des VTC signifie de fait, que la zone n'est plus considérée comme une zone piétonne.

Les coûts et conséquences résultant de la circulation et du stationnement non maîtrisés ne sont pas assez évoqués : sécurité des piétons, embouteillages bruyants, réfections des trottoirs etc. Pourtant c'est cet argument de coût qui a été avancé pour justifier la suppression des bornes et conditionner leur rétablissement.

La situation du quartier et les conséquences du sur-tourisme (locations touristiques saisonnières de type AirBnB) est à nouveau évoquée, avec notamment la perte régulière d'habitants, les fermetures de classes, l'impact sur les prix de locations et des appartements, les nuisances créées dans les immeubles, l'impact sur les activités commerciales etc. Les moyens de s'opposer à ce type de location à travers les règlements de copropriété, est discutée. Les participants souhaitent une modification des lois et une plus grande mobilisation des parisiens contre le sur-tourisme qui dénature la vie et l'équilibre social du centre de Paris. Les élus soulignent que la Direction des logements parisiens manque de moyens (25 personnes assermentées pour effectuer les contrôles des locations irrégulières pour tout Paris. Cette insuffisance de moyen conduira à une diminution probable de la population parisienne de 80 000 habitants à la fin de la présente mandature.

Les élus rappellent également qu'ils ont toujours soutenu et relayé les demandes exprimées dans les vœux du CQ notamment concernant les terrasses en infraction ou non autorisées. Ainsi, malgré le refus systématique de la Mairie du 2^{ème} d'autoriser de nouvelles terrasses, rappelé par Bruno Charpentier, 30 terrasses ont été autorisées par l'Hôtel de Ville.

Répondant à une question concernant le dépôt de verre sur la chaussée, Olivier Maillebauu rappelle qu'il est à la disposition des habitants pour actualiser le plan de propreté du quartier (notamment conteneurs à verre et stations Trilib')

c) Actions de sensibilisation auprès des visiteurs du quartier :

Le CQ a travaillé sur des projets d'affiches et de bannières civiques ainsi que sur l'expérimentation de sonomètres ayant pour but de sensibiliser et inciter habitants et visiteurs du quartier à des comportements civiques.

Des affiches sont présentées sur 4 thèmes :

- VTC et Taxis : encourager les utilisateurs à prendre ou à laisser VTC et taxis aux abords du quartier piétonnier
- Respect de la tranquillité du quartier la nuit

- Circulation apaisée
- Propreté

Ces projets d'affiches seront retravaillés en intégrant les remarques des participants, concernant aussi bien l'amélioration des visuels ou logos que des textes.

3 - Présentation de la plateforme d'échange "Fluicity" déployée par la Mairie du 2^{ème} :

Fluicity est une société prestataire travaillant entre autres dans le 2^{ème} Ardt pour faciliter la participation citoyenne. Depuis quatre ans, elle œuvre dans plusieurs villes et dans quatre arrondissements de Paris.

Le site internet et l'application mobile sont administrés par la mairie. C'est une plateforme informative, consultative avec interaction possible entre les acteurs du quartier et les habitants en vue de la construction d'une intelligence collective. Il faut faire un travail pédagogique auprès des décideurs pour qu'ils répondent et apprennent à co-construire des projets avec les habitants. Il faut aussi une communauté active des citoyens pour soumettre les problèmes. Les CQ n'ont pas de « compte administrateur » mais un « compte contributeur » ce qui veut dire de participation au débat et de diffusion d'information sans avoir cependant la possibilité d'initier des enquêtes ou consultations auprès des habitants. Dans le 2^{ème}, la communauté compte actuellement 500 personnes. L'ambition est de devenir une agora voire un guichet unique.

Franck Briand souligne la différence de philosophie entre le 9^{ème} Ardt qui demande « Avez-vous un signalement ? » et le 2^{ème} qui pose la question « avez-vous une idée ? ». Dans un cas, on donne de l'information sur un sujet et on a retour sur ce qui se passe dans l'arrondissement, dans l'autre on produit une discussion plus floue.

Réponse de Fluicity : l'outil n'est pas un outil de signalement. 4 000 personnes sont inscrites dans le 9^{ème} et progressivement l'outil a changé. Actuellement c'est plus un concours d'appel à idées pour se distinguer par exemple du budget participatif.

Un scepticisme s'exprime dans la salle, l'outil pouvant apparaître comme un des multiples outils supplémentaire d'information ou de consultation en ligne des décideurs parisiens auprès des habitants sans résultat tangible. La plateforme a cependant l'avantage d'élargir le nombre d'habitants impliqués.

Olivier Maillebauu souligne que Fluicity peut permettre d'accélérer les délais de réponse aux demandes des habitants. Il demande au représentant de cet outil de réfléchir à la possibilité de créer un Comité d'utilisateurs afin de réfléchir à ces problématiques.

Bruno Charpentier admet que malgré tous les outils de communication de la Mairie, la communication ne passe pas toujours bien et qu'il est donc souhaitable d'essayer un mode de communication supplémentaire qui peut intéresser les habitants.

François Gros souligne qu'au delà du développement de nouveaux moyens de communication, il convient aussi que les habitants soient réellement associés dans le cadre de véritables démarches de co-construction sur les problèmes du quartier avec les élus et les Services de la Ville. Ce ne sont pas les idées et projets des habitants qui manquent mais l'absence de suite à leurs propositions qui crée la frustration et le désabusement.

Une discussion animée s'ensuit, Bruno Charpentier rappelant avec force que la Mairie du 2^{ème} a toujours fait tout ce qui en son pouvoir depuis des années pour répondre aux demandes des habitants. De fait, les participants regrettent que la Mairie du 2^{ème} n'ait pas plus d'autonomie et de pouvoir face aux lourdeurs et réticences des Service de la Ville.

Bruno Charpentier rappelle que les habitants sont constamment conviés à des réunions à la Mairie et aux Conseil d'Arrondissement et invités à s'y exprimer en fin de séance.

François Gros rappelle que les membres du CQ s'attachent à participer à ces réunions même si elles ne leur laissent que peu de temps pour s'y exprimer et dans tous les cas, ne leur permettent pas de participer aux discussions dans des conditions équivalentes à celles qui sont offertes aux élus dans les réunions publiques des Conseils de Quartier.

Pour davantage d'informations sur Fluicity : <https://www.fluicity/>.

4 - Etat d'avancement des projets de budgets participatifs 2017-2018-2019 portés par le Conseil de quartier :

Fabien Sarfati fait une présentation rapide des projets soutenus par le CQ-MSD ou par ses conseillers. **Pour ceux ayant obtenu un avis favorable, il incite les riverains à les soutenir en votant pour eux** . Le vote aura lieu en septembre 2019 (entre le 21 et 29).

Note : Dans le résumé qui suit, les commentaires et avis de la Commission des Budgets Participatifs figurent en italique.

A- Avancement des budgets participatifs 2019 :

i) Projets jugés non recevables avant arbitrage car *"relevant du budget de fonctionnement engendrant des dépenses importantes ayant un impact durable sur le patrimoine de la collectivité"*.

- Projet d'un livret d'accueil pour un tourisme respectueux (FC)
- Vidéo-verbalisation et radars de vitesse, Montorgueil st Denis (MS). *"L'installation de radars de vitesse ne relève pas du champ de compétences de la Ville de Paris, mais de celle de la Préfecture de Police."*

ii) Arbitrages de faisabilité énoncés par la commission des Budgets Participatifs du 06/06/2019 pour cinq projets déposés par le CQ-MSD.

a) Avis Favorables (ces projets seront soumis au vote des habitants en septembre 2019):

- Expérimentation d'aires de dépose et d'échange autour du quartier. *"La création expérimentale des emplacements en périphérie de la zone MSD sera mise en place en tenant compte des critères réglementaires existants; comme emplacement sont considérés des "dépose-minute"*.

b) Avis Défavorables

- En complément de la proposition précédente : expérimentation de triporteurs pour les livraisons afin d'alléger les embouteillages sur le dernier kilomètre. *"La ville mène déjà une expérimentation de ce type"*.
- Aménagement de places de déchargement et de dépose rapide rue Bachaumont afin de libérer les trottoirs et de fluidifier la circulation trop souvent bloquée par des véhicules arrêtés au milieu de la chaussée. *"Aménagement récent en cours pour empêcher tout arrêt de véhicules sur les trottoirs"*
Le CQ souligne que *"l'aménagement récent"* invoqué dans l'avis consiste à la pose d'arceaux à vélos et de jardinières. Cela a pour seul objectif de renforcer un effet de chicane pour ralentir la circulation mais n'empêche en aucun cas les véhicules de s'arrêter sur les trottoirs. Le problème reste donc entier : stationnement anarchique, blocage de la circulation et trottoirs défoncés.
- Enfouissement de la colonne à verre rue Montmartre (FS) : *"Projet non réalisable car présence de réseaux en sous-sol"*.
- Peinture sur escalier boulevard Bonne Nouvelle (FS) : *"Peinture refaite en avril 2019"*
- Expérimenter la suppression des terrasses chauffées (FB) : *"Ne relève pas du budget d'investissement mais de l'évolution de la réglementation"*

iii) Projets non évoqués par la commission d'arbitrage :

- Installation de modules sécurisés pour les deux roues (vélos et vélos électriques), sorte de boîtes fermés pour les protéger des vols.

B) Avancement des budgets participatifs 2017-2018 :

- Olivier Maillebeau rappelle l'installation prochaine de jardinières destinées à renforcer l'effet chicanes et ralentir la vitesse des véhicules rue Bachaumont. Le remplacement des jardinières de la place Goldoni devrait se faire cet été.
- Aménagement des bancs et poubelles le long des jardinières à l'angle des rues Turbigo-Saint Denis. La commande pour l'installation des bancs est en cours. Le CQ souhaite que la pose se fasse au cours de l'été 2019 pour permettre aux riverains de profiter de cet espace durant les beaux jours.

C) Autres projets pouvant intéresser notre quartier, ayant été jugés "Non Recevables" ou ayant reçu un "Avis Défavorable" :

- Installation de capteurs de sons de type "méduse" rue Saint Marc. *"Bruitparif (observatoire régional du bruit) a reçu une subvention via la DDCT pour déployer ces systèmes de mesure dans trois quartiers supplémentaires en 2019, l'expérimentation de votre quartier ne pourra en faire l'objet avant 2020"*
- Décorations de Noël dans la rue Saint Denis : *"Il n'y pas d'association de commerçants connue pour solliciter un soutien financier auprès de la ville"*
- Ecran d'information de l'école Jussienne : *"Budget de fonctionnement (formation et maintenance) plus dépenses en alimentation, dégradation si pose en extérieur"*
- Interdiction totale de la circulation en zone piétonne : *"Non recevable"*

La demande d'installation de sonomètres sera toutefois reprise par notre CQ (achat de capteurs en budget d'investissement) pour une action locale en concertation directe avec Bruitparif (mise en place de convention de fonctionnement)

D) Projets concernant notre secteur de quartier ayant reçu un "Avis Favorable" et méritant d'être soutenus lors du vote prochain de septembre 2019 :

- Fauteuils roulants en libre-service : Mise à la disposition des centre sociaux du 2ème et de la Mairie, de fauteuils en prêt journalier pour en faire profiter les personnes âgées ou en situation d'handicap. Budget : 7000 € pour deux fauteuils.
- Rénovation énergétique exemplaire d'une école du 2^{ème}: Après diagnostic, la ville fera un choix entre école Etienne Marcel ou Beauregard. Budget annoncé : 1.200.000 €
- Restauration de la fresque du peintre Constant Louche dans l'école Dussoubs. Budget annoncé : 60.000 €
- Centre Social "Cerise": Amélioration de la signalétique côté rue. Réalisation d'une enseigne plus visible et en harmonie avec la façade. Budget annoncé 4.500 €
- Agrandissement de la Bibliothèque Charlotte Delbo. Budget annoncé : 160.000 €

5 - Information sur les travaux des Ateliers consacrés à la fusion des quatre arrondissements du centre de Paris

François Gros rappelle la participation du CQ-MSD aux différents Ateliers consacrés à la fusion des 4 arrondissements du Centre de Paris (atelier de février consacré à la démocratie de proximité, atelier de mars consacré à la géographie des Conseils de Quartier, atelier d'avril consacré aux services et à l'utilisation des locaux des mairies des 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} arrondissement).

Le CQ-MSD avec les CQ des 4 arrondissements centraux - avec lesquels il avait travaillé bien en amont sur nombre de thèmes communs à ces arrondissements - ont rappelé avec force, lors de la Réunion de Synthèse des ateliers que :

- ces 4 arrondissements sont caractérisés par une concentration de flux et d'activités sur un espace restreint. Cette concentration génère des conflits et désordres croissants : impact de l'hyper-tourisme sur l'offre de logement, spécialisation des commerces générateurs de nuisances et incivilités, saturation des différents modes de circulation y compris dans les zones piétonnes et conflit d'usage de l'espace public,
- ces conflits et désordres nécessitent la mobilisation et l'expertise d'usage des citoyens, résidents et actifs journaliers dans une collaboration dynamique avec les Services de la Ville concernés,
- la montée en puissance de la future organisation doit être progressive et son démarrage ne peut attendre les élections. Des structures de préfiguration de cette organisation doivent être mises en place et il est proposé de constituer dès maintenant une instance consultative qui pourrait être la conférence des actuels Conseils de Quartier.

6 - Questions diverses

- **Pic-Nic de quartier dans rues Montmartre et Bellan le 30/06/2019**

Marie Lacoste co-présidente du CQ Sentier Bonne Nouvelle et gérante de l'association « Air2 fête » annonce que le "Grand pic-nic de Quartier" rues

Montmartre et Bellan prévu le 30 juin, n'aura pas lieu faute d'autorisation de la Mairie de Paris pour le prêt de tables et chaises - normalement concédé aux demandes des diverses associations du quartier - ces équipements étant rendus indisponibles du fait des élections européennes.

- **Cartographie Waze, Google Map, Tom-tom**

Le défaut majeur de ces outils des opérateurs GPS est qu'ils s'appuient sur les indications fournies par les utilisateurs et **non** sur la réglementation de la circulation en vigueur : il en résulte que les opérateurs conseillent aux automobilistes de passer par les rues du quartier même si elles sont piétonnes !

Le CQ-MSD, réitère sa demande formulée depuis plusieurs années : C'est la Mairie et la Préfecture de Paris qui doivent imposer aux opérateurs GPS de signaler expressément les zones piétonnes et restrictions de circulation. L'accroissement incontrôlé du nombre de véhicules dans cette zone rend cette mesure urgente et indispensable en attendant le rétablissement de bornes de contrôle d'accès et la refonte complète d'une signalisation routière digne de ce nom pour la zone piétonne.

M. Olivier Maillebauu évoque à nouveau les différents projets de réunions avec les services de la ville concernés pour lutter contre les nuisances et incivilités dans le quartier. Il suggère, qu'avec les Conseils de Quartier, rendez-vous soit pris avec le Commissaire du 2^{ème} arrondissement afin que soient traités - notamment dans le cadre du regroupement des commissariats des 4 arrondissements centraux - les problèmes évoqués en séance.

Prochaine réunion plénière du CQ programmée : le 09/10 au centre CERISE, 19h30

Contact Conseil de Quartier Montorgueil Saint-Denis :

Email : montorgueil.saint.denis@gmail.com

Blog : [https:// cdq-montorgueil-saint-denis.blogspot.com](https://cdq-montorgueil-saint-denis.blogspot.com)

Facebook : [https:// www.facebook.com / groups / CdQMSD /](https://www.facebook.com/groups/CdQMSD/)